

2TH AUTO  
SARL au capital de 10 000,00 €  
Siège social : 1 RUE FREYCINET  
77400 LAGNY-SUR-MARNE  
903 945 269 R.C.S. Meaux

# **PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Le 24/01/2026 à 10h00, les associés de la SARL 2TH AUTO se sont réunis au siège social.

Ordre du jour :

- Extension de l'objet social.
- Modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs pour les formalités.

## **Première résolution : Extension de l'objet social**

L'assemblée générale décide d'étendre l'activité de la société, à compter de ce jour, aux activités suivantes : l'achat, la vente, l'import-export et la location de tous engins de chantier, de construction, de terrassement, de matériels de travaux publics, ainsi que de véhicules industriels, poids lourds, bus et autocars.

## **Deuxième résolution : Modification des statuts**

En conséquence de la résolution précédente, l'article 2 des statuts est modifié et remplacé par le texte suivant :

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation et le négoce de tous véhicules automobiles légers, véhicules industriels, poids lourds, bus et autocars, ainsi que de tous engins de chantier, de terrassement et de matériels de travaux publics ;

- Le commerce de toutes pièces détachées, pneumatiques et accessoires liés à ces véhicules et matériels ;
- La location de courte ou longue durée (sans chauffeur) de tous véhicules motorisés et de matériels de construction ;
- Le conseil en gestion de parcs et flottes de véhicules.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

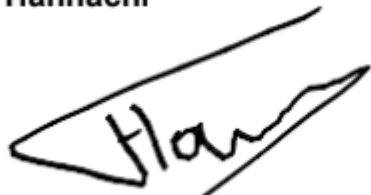
### **Troisième résolution : Pouvoirs pour les formalités**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt légal auprès du Guichet Unique (INPI) et du Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Fait à Lagny-sur-Marne, le 24/01/2026.

**Mr Tahar Hannachi**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hannachi', written over a horizontal line.

**Mr Tarik Hannachi**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tarik Hannachi', written over a horizontal line.